



# L'éthique économique sous contrôle politique ?

A propos du document « Questions économiques et questions financières » publié le jeudi 17 mai par le Vatican

*par*  
*Jacques Garello\**

Incontestablement le Vatican a eu raison d'ouvrir un débat sur les problèmes éthiques posés par l'économie désormais mondialisée. De nombreux libéraux, chrétiens ou non, estiment que la plupart des dérèglements aujourd'hui courants pourraient



**Jacques Garello** est professeur émérite de l'Université Aix-Marseille. Président de l'ALEPS de 1978 à 2015, il publie depuis 1981 *La Nouvelle Lettre*, hebdomadaire. Il a été l'un des créateurs du groupe des Nouveaux Economistes (1977) et a organisé 38 Universités d'Été de la Nouvelle Économie à Aix en Provence.

---

\* Je remercie Jean Yves Naudet qui m'a accompagné dans la préparation de cet article, même si son analyse du document est différente de la mienne. On peut la lire en particulier dans deux articles : *Aleteia* (18 mai 2018) « Marché, Éthique et Liberté » et dans *Contrepoints* (23 mai 2018) « Le Vatican critique la finance mondiale, mais en appelle aussi à nos responsabilités ».



disparaître si la simple morale des affaires, indispensable dans une économie de liberté, était respectée. Ils déplorent la corruption, la collusion, les pressions, artifices et mensonges qui nuisent gravement à la concurrence. On peut évoquer une « crise morale » qui prive l'humanité d'une partie des bienfaits du libre-échange et de la libre-entreprise. De ce point de vue, le document du Vatican vient à point nommé. Mais apporte-t-il une réponse utile et raisonnée ?

Il se présente comme une simple « proposition », bien qu'il ait été publié avec la permission du Pape François. Il pourrait s'intégrer dans le cadre de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique. Cependant, en dépit des tâtonnements (dus surtout à l'évolution des phénomènes économiques, sociaux et politiques) la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique risque de ne pas beaucoup s'enrichir d'un tel document. Non seulement il multiplie les erreurs économiques, mais il contient aussi de nombreuses erreurs anthropologiques : l'être humain, certes faillible, n'est pas soudainement saisi d'un accès de fièvre matérialiste, cupide voire immorale. L'économie marchande et mondiale a peut-être produit un choc, mais l'action humaine peut certainement le gérer. Comme toujours la liberté appelle la responsabilité et la dignité de la personne, la liberté requiert peut-être aussi des structures institutionnelles. C'est dans ce sens-là que devrait se poursuivre un dialogue constructif, au lieu d'une fin de non recevoir de nature à couper artificiellement le lien entre économie et éthique.



## 1. La science économique ne trouve pas son compte

Ce document ignore apparemment la plupart des acquis de la science économique. A sa lecture on peut même se demander si l'économie est objet de science<sup>1</sup>. Ainsi les erreurs et ambiguïtés se succèdent-elles dans le texte.

i. La situation du monde actuel : le document ne voit qu'inégalités entre hommes, entre pays, entre capital et travail<sup>2</sup>.

ii. La nature des crises économiques récentes. Sont-elles dues à une mondialisation organisée à partir du « système de marchés » ? C'est ce que le document semble soutenir<sup>3</sup>, et le commerce mondial serait donc pour l'essentiel l'affaire de grandes sociétés qui opèrent « offshore »<sup>4</sup>. Il faudrait donc en appeler aux autorités politiques pour « réguler ». La réalité est l'inverse, et la position paradoxale : ce sont les erreurs de la politique dirigiste qui ont valu non seulement la crise des

---

<sup>1</sup> « De toute façon il n'existe pas de recettes économiques valables en tout lieu et en tout temps (§6). » L'économie serait donc analysée et comprise de façon différente, au gré des « *légitimes discussions d'écoles* ».

<sup>2</sup> Après avoir observé que « le bien-être économique mondial s'est indiscutablement accru au cours de la seconde moitié du XXème siècle avec une mesure et une rapidité jamais perçues auparavant » le document croit bon de préciser que « les inégalités se sont amplifiées au sein des différents pays, comme aussi entre les nations » (§5) S'agit-il de l'inégalité entre Suisse et Zimbabwe ou, comme le prétend Piketty, entre citoyens américains ? De même l'idée très répandue aujourd'hui d'une croissance des revenus du capital aux dépens des revenus du travail est reprise sans hésitation (Piketty encore ?) (§15)

<sup>3</sup> Le document regrette que la crise financière n'ait pas conduit à « développer une nouvelle économie », car « aucune réaction n'a permis de repenser ces critères obsolètes qui continuent de gouverner le monde » (§5).

<sup>4</sup> Ces sociétés organiseraient un marché financier mondial parallèle qui permet d'échapper aux règles de contrôle (notamment fiscales) posées par les institutions nationales et internationales (§30). Le document marque sa sympathie pour un « impôt minimum sur les transactions offshore » (§31).



*subprimes*, mais l'impossibilité de la maîtriser à partir de préceptes keynésiens de relance. Les libéraux ne manquent jamais de dénoncer le capitalisme de connivence, ennemi de la concurrence, source de privilèges et d'arbitraires<sup>5</sup>.

iii. La fonction de l'entreprise. Le document déplore que le profit soit trop souvent un privilège des actionnaires (*shareholders*) au détriment des autres parties prenantes (*stakeholders*)<sup>6</sup>, et la rémunération excessive des managers et actionnaires inspirerait des choix spéculatifs à court terme qui compromettraient la survie et l'emploi de l'entreprise à long terme<sup>7</sup>. Le bien commun serait oublié, les externalités économiques et environnementales ne seraient pas prises en compte. Bref : la fonction sociale de l'entreprise ne serait pas assumée. Cette présentation du profit minimise le rôle

---

<sup>5</sup> Le document veut-il viser le capitalisme de connivence lorsqu'il classe « l'économie de l'ombre » comme le foyer de la crise économique et financière de l'été 2017 (§28). Mais alors pourquoi appeler le pouvoir politique en renfort alors même qu'il est l'artisan incontournable de « cette économie de l'ombre » ? Pourquoi soutenir que : « une alliance renouvelée entre les agents économiques et les agents politiques est plus que jamais urgente » ?

<sup>6</sup> La distinction entre *shareholders* (actionnaires) et *stakeholders* (parties prenantes) est explicite (§23).

<sup>7</sup> « Ces mêmes logiques qui, à court terme, fournissent de gros gains aux managers et aux actionnaires, finissent ensuite par pousser à des prises de risque excessives et par laisser les entreprises débilitées et appauvries des ressources économiques qui leur auraient assuré de bonnes perspectives pour l'avenir (§23). » Jean Yves Naudet souligne que le Vatican entend surtout dénoncer les décisions et les spéculations à court terme et encourager les gestionnaires à avoir une vision à long terme de l'entreprise. Mais ces principes de gestion ne sont-ils pas déjà la bonne règle dans la plupart des entreprises ? En fait le Vatican ne croit pas aux nombreux bienfaits de la spéculation (§17) (cf. sur ce point C. Giancarlo et B. Tuckman, « Lettre en défense des produits dérivés », Commodity Futures Trading Commission, Washington Juillet 2018).



déterminant du profit dans la gestion, met le capital et le travail en conflit et relations de force, et ignore l'affectation optimale des ressources productives.

iv. L'activité financière. Faire de l'argent avec l'argent, disait déjà Aristote. Cet artifice aurait conduit banques, fonds d'épargne, grandes compagnies cotées, à développer des techniques de plus en plus complexes que l'emprunteur et l'épargnant ne pourraient contrôler (la finance serait asymétrique et rendue complexe avec les produits dérivés)<sup>8</sup>. D'autre part la mondialisation serait l'occasion de faciliter le « contournement fiscal », de privilégier les placements à l'étranger (offshore) au détriment des investissements locaux, de spéculer sur les faillites (CDS), de jouer sur les taux d'intérêt. Enfin la dette publique, provoquée par la conjonction de gestion irresponsable des finances publiques et de pressions des grandes sociétés et des agences de notation, a atteint des coûts rédhibitoires, et sa réduction par des politiques d'austérité pénalise les populations<sup>9</sup>. Toutes ces dérives seraient dues à la dérégulation, et les autorités internationales devraient

---

<sup>8</sup> « On a construit des structures de plus en plus complexes [...] dont il est difficile – voire impossible – après diverses transactions – d'établir de manière raisonnable et équitable la vraie valeur. [...] Tout cela a encouragé l'émergence de bulles spéculatives, qui ont été d'importants facteurs de la crise financière récente (§26). »

<sup>9</sup> « Il est bon de noter que la dette publique est aussi souvent générée par une gestion maladroite – peut-être intentionnellement – du système d'administration publique » ? Voilà un constat de nature à rassurer les libéraux, mais ce qui suit est assez surprenant : il faut « encourager de manière raisonnable les voies judiciaires de la spirale de la dette, en ne faisant pas porter aux Etats – et donc à leurs concitoyens, en clair à des millions de *familles* – le fardeau de ce qui de fait se révèle insoutenable ». Qui efface la dette ? Les créanciers ? L'inflation ?



reprendre le contrôle du système financier <sup>10</sup> . L'ont-elles réellement perdu ? La finance est-elle trop libre pour rechercher une rentabilité trop confiscatoire ? Les paradis fiscaux existeraient-ils sans enfers fiscaux et la concurrence fiscale ne serait-elle pas moyen d'optimisation ? Faut-il instaurer une police de l'épargne et de l'investissement ? Les taux d'intérêt sont-ils un prix ou le choix politique des banques centrales ? La réduction de la dette publique passe-t-elle par l'euthanasie des créanciers ? Toutes questions que ne se pose pas le document.

Finalement, cette accumulation d'erreurs et d'ambiguïtés se ramène à attribuer les imperfections de la mondialisation dans son état actuel aux principes fondateurs de l'économie de marché – comme la recherche de la satisfaction des besoins de la communauté – alors qu'elles sont dues au dirigisme des Etats et des institutions internationales. Les défis économiques et éthiques de la mondialisation ne seront sûrement pas relevés par la mise en « dialogue de la politique et de l'économie »<sup>11</sup>, mais à l'inverse par la libération de l'économie des errements du dirigisme politique.

## 2. Au service de la vie humaine

Jusqu'à présent, la DSEC a proposé une anthropologie réaliste, donnant certes de l'être humain une image de pécheur,

---

<sup>10</sup> « Là où a lieu une forte dérégulation, il devient évident que les espaces de vide juridique et institutionnel représentent des terrains propices non seulement à « l'aléa moral » et aux malversations, mais aussi à l'émergence d'exubérances irrationnelles des marchés – suivies de bulles spéculatives – puis de brusques et ruineux effondrements – et de crises du système (§22). » Il est difficile de conclure à une forte dérégulation des activités financières...

<sup>11</sup> « Nous avons impérieusement besoin que l'économie et la politique, en dialogue, se mettent réellement au service de la vie, spécialement de la vie humaine (§4). »



mais aussi de créateur et de serviteur. Par contraste ce document est empreint d'une vue pessimiste sur l'être humain, qui aurait succombé au matérialisme et à l'économisme.

Il est vrai qu'existe un fatal décalage entre croissance économique et croissance morale. Car il est possible de multiplier par deux ou par dix le produit intérieur d'un pays en quelques années, mais plus difficile d'adapter en si peu de temps le comportement de l'être humain à cette nouvelle situation. La richesse peut croître à toute allure, mais on ne découvre et l'on n'accepte que très progressivement les nécessaires obligations morales qui vont de pair. Il est plus facile de cultiver l'esprit de pauvreté et de partage quand on est pauvre.

Mais la question est précisément celle-ci : « l'économie de liberté »<sup>12</sup> est-elle destructrice de l'éthique, ou au contraire permet-elle de contribuer puissamment à l'épanouissement de l'être humain ? L'humanité est-elle « dévastée » par le progrès économique rapide<sup>13</sup>, comme le soutient la philosophie postmoderne ? Par contraste les libéraux catholiques (ou non) voient l'économie « au service de l'homme »<sup>14</sup>, parce qu'ils font confiance en l'être humain : pécheur sans doute, mais créateur et serviteur.

i. L'homme pécheur. Que l'homme soit faillible est une réalité inscrite dans sa nature même. Mais l'espérance aurait-elle disparu des vertus théologiques ? L'épanouissement de la personne ne se fait-il pas à travers un processus d'essais et d'erreurs, entretenu par la raison critique ? Il est regrettable que le document ait fait l'impasse sur les règles sociales qui poussent les

---

<sup>12</sup> Pour reprendre l'expression de Jean Paul II dans *Centesimus Annus*, qu'il préfère à « économie de marché » ou « capitalisme » (n.42).

<sup>13</sup> Cf. Jean-François Mattéi, *L'homme dévasté*, Grasset éd., Paris 2015.

<sup>14</sup> C'est ce que souhaite à juste titre le document (§4), mais qui ne peut être le fruit du « dialogue ».



individus à l'erreur : les « structures de péché » qu'a dénoncées à juste titre la DSEC<sup>15</sup>. Bien au contraire le document appelle de ses vœux une régulation des marchés, avec des accords entre différents pays, à portée effective supranationale<sup>16</sup>. On s'expose ainsi aux dérives des Etats Providences et des organisations internationales, qui prétendent travailler au bien commun et dispenser les individus de tout choix de vie.

ii. L'homme créateur. L'être humain est un créateur, mieux encore aux yeux des chrétiens un procréateur, investi par Dieu de la mission de prolonger la création. Aux yeux de tous les tenants de la liberté la personnalité de l'individu se construit par la démonstration de ses capacités propres. L'individu, atome de la collectivité, devient personne à travers cette démonstration. L'échec du collectivisme est né de la négation de cette réalité. Car le collectivisme ignore ce que chacun a en propre en supprimant la propriété privée. Bastiat a cette formule : « l'homme naît propriétaire »<sup>17</sup>. Le premier et fondamental principe de la DSEC, établi par Léon XIII, est la propriété privée, et l'erreur du socialisme est une « erreur fondamentale sur la nature de l'homme » (Léon XIII)<sup>18</sup>. Il n'y a pas de distinction à faire entre le travailleur, l'épargnant, l'entrepreneur : dans ses différentes

---

<sup>15</sup> *Sollicitudo Rei Socialis* (§38), Encyclique de Jean Paul II, décembre 1987.

<sup>16</sup> « Étant donné la globalisation actuelle du système financier, une coordination stable, claire et efficace s'impose entre les différentes autorités nationales de régulation des marchés (§21). »

<sup>17</sup> Frédéric Bastiat, « Propriété et loi », in *Journal des économistes*, mai 1848 (texte repris dans *Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas*, 3<sup>ème</sup> édition, Romillat, éd. Paris 2004).

<sup>18</sup> *Rerum Novarum* (nn.14-15) et *Quadragesimo Anno* (n.45). « L'homme s'épanouit par son intelligence et sa liberté [...] Le fondement du droit d'initiative et de propriété individuelle réside dans cette nature de son action.» in *Centesimus Annus* (n.43).





actions économiques l'être humain exprime et développe sa créativité, démontre ce dont il est capable. Or, dans l'ensemble du document le mot « propriété » n'est pas écrit une seule fois, et il est suggéré que la propriété privée de l'entreprise par les actionnaires est source de manquements à l'éthique<sup>19</sup>.

iii. L'homme serviteur. La créativité n'est pas un plaisir personnel. On ne travaille ni n'épargne ni n'entreprend pour soi tout seul. Le moins généreux des êtres humains sait qu'il ne peut satisfaire lui-même ses moindres besoins, Robinson ne survit et prospère que grâce à Vendredi. La *Théorie des sentiments moraux* met l'accent sur l'empathie source d'échange<sup>20</sup>. La vie économique est fondée sur le service mutuel (*L'aveugle et le paralytique*)<sup>21</sup>, qui s'articule naturellement avec l'intérêt personnel. L'échange traduit la diversité des talents, des préférences, qui caractérisent et façonnent chaque personne<sup>22</sup>. Dans un marché libre et

---

<sup>19</sup> Après avoir évoqué « ces mêmes logiques qui, à court terme, fournissent de gros gains aux managers et aux actionnaires », le document conclut : « tout cela génère et diffuse une culture profondément amoral » (§23). A-t-on observé des entreprises qui survivent longtemps de la sorte ? Peut-être le document est-il réaliste quand il se réfère à des entreprises publiques ou privées dont la survie est assurée par des subventions, monopoles protégés et privilèges – ce qui est précisément la règle dans le capitalisme de connivence que dénoncent les libéraux.

<sup>20</sup> Adam SMITH *Théorie des Sentiments moraux*, 1759 (coll. Quadrige 2014). Cf. Valentin Petkanchin, *Les sentiments moraux font la richesse des nations (moralité des comportements et moralité des procédures dans l'œuvre d'Adam Smith)*, Publication du Centre de Recherches en Éthique Économique, Librairie de l'Université Aix en Provence, éd. 1996.

<sup>21</sup> Célèbre fable de Florian, reprise en particulier par Frédéric Bastiat.

<sup>22</sup> « L'homme se dépense non seulement pour lui-même, mais pour les autres et avec les autres. Chacun collabore au travail et au bien d'autrui. L'homme travaille pour subvenir aux besoins de sa famille, de la communauté à laquelle il appartient, de la nation et, en définitive, de l'humanité entière (*Laborum Exercens* n.10). »



concurrentiel la poursuite des intérêts personnels débouche sur le progrès général. Ces idées ne sont pas présentes dans le document du Vatican qui insiste à l'inverse sur la création artificielle des besoins dans une société de consommation et sur l'opposition entre acteurs de la vie économique et l'exploitation des uns par les autres, au détriment du bien commun.

### 3. Ethique et responsabilités

L'irréalisme et le pessimisme du document conduisent pourtant ses auteurs à une conclusion libérale : tout peut s'améliorer si des hommes de bonne volonté assument leurs responsabilités personnelles. Encore faut-il qu'ils en soient libres, et de ce point de vue le principe de liberté, toujours au cœur de la DSEC, est bien rappelé <sup>23</sup>. Encore faut-il aussi que les responsabilités s'exercent dans le bon sens, mais ici le document manque de précision, et souvent même de lucidité (en s'en remettant bien trop souvent aux initiatives des Etats et des organes internationaux).

i. Responsabilités personnelles. Puisque le document s'intéresse principalement aux questions d'argent, il est normal que le comportement personnel vis-à-vis de l'argent soit évoqué<sup>24</sup>. L'argent bon serviteur mais mauvais maître : règle éthique qui rappelle à juste titre qu'il faut exclure l'économisme, que le PIB ne fait pas le bonheur, même s'il y contribue, etc. Dans le choix que chacun fait de l'argent la liberté devrait être totale. Elle peut jouer

---

<sup>23</sup> « Aucune activité économique ne peut prospérer de manière durable si elle ne s'insère dans un climat de saine liberté d'initiative (§12). »

<sup>24</sup> « L'argent lui-même est en soi un bon outil, comme c'est le cas de biens dont dispose l'homme : c'est un moyen mis à la disposition de sa liberté et qui sert à accroître ses possibilités (§15). »



dans le sens du gaspillage et ne pas servir la dignité personnelle <sup>25</sup>. Le document est dans le vrai en évoquant les consommations qui diminuent les capacités. Mais la liberté peut jouer aussi dans le sens de la bonne gestion et apporter des perspectives de progrès. C'est peut-être ce que voudrait signifier la référence à la « circularité vertueuse du profit et du don »<sup>26</sup> : le don n'est possible qu'avec l'argent gagné (première réalité), et l'argent gagné aujourd'hui peut être investi pour gagner l'argent demain (deuxième réalité qui explique les choix des propriétaires du capital et des gestionnaires de l'épargne). Nul doute que les initiatives humanitaires les plus nécessaires et les plus généreuses aient été prises par les « capitalistes », tandis que les aides publiques ont été la plupart du temps inefficaces quand elles n'ont pas engendré privilèges et corruption.

ii. Responsabilités institutionnelles. Précisément les institutions de la liberté orientent les choix personnels vers le bon exercice des responsabilités personnelles. Evidemment ces institutions ne se ramènent pas au droit positif, souvent aux antipodes de l'éthique humaniste et chrétienne. Le déclin du droit a été à juste titre démontré par Friedrich Hayek et Bruno Leoni. Il est dû le plus souvent à la référence à « l'intérêt général », alibi de l'extension du collectivisme et impossible à définir (sinon comme le choix d'une politique menée par une minorité agissante). En fait, la DSEC elle-même a évité la confusion en définissant le bien commun comme un environnement institutionnel de nature à

---

<sup>25</sup> « Il faut s'orienter vers le choix des biens résultant d'un processus moralement honnête ; car même par le geste, apparemment anodin, de la consommation, nous exprimons une éthique en acte et nous sommes appelés à prendre position face à ce qui est concrètement bon ou nuisible pour l'homme (§33). »

<sup>26</sup> Encore présentée comme circularité entre « profit et responsabilité sociale » (§23).



permettre à chaque homme de rechercher le bien. C'est l'antidote des « structures de péché »<sup>27</sup>, et c'est ce qui donne sens à l'éthique. Car l'éthique est l'objectif et le résultat d'une recherche personnelle. Si l'on veut éclairer cette recherche, si l'on veut conjuguer éthique et économie il importe avant tout de restaurer et protéger propriété, subsidiarité et droit naturel.

---

<sup>27</sup> *Sollicitudo Rei Socialis*, n.38 et *Message pour la Journée Mondiale pour la paix 1986* n.5.